

Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

État des lieux des violences faites aux femmes

Les inégalités entre les femmes et les hommes se réduisent mais, selon nous, beaucoup trop lentement. Et surtout, les violences à l'égard des femmes augmentent. Ainsi, **en Vendée**, la tendance est inquiétante : en 6 mois (d'octobre 2024 à mars 2025), **cinq féminicides** ont été recensés en Vendée. Déjà, en 2023, 900 femmes avaient été victimes de violences physiques ou sexuelles, (chiffres officiels recueillis auprès des services de sécurité du département). Et dans les Pays de la Loire, le nombre de femmes victimes de violences physiques ou sexuelles a doublé entre 2016 et 2023 (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8378580>).

Les associations d'aide aux victimes privées de soutien

Trois structures associatives apportent leur soutien aux femmes victimes de violences : SOS Femmes Vendée, le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles), et France Victimes 85. Ces organismes proposent un accompagnement juridique, psychologique et social pour aider les victimes à se reconstruire. Mais les associations d'aide aux victimes sont en très grande difficulté face aux retards et aux baisses de subventions de l'État. Pour SOS Femmes Vendée, les coupes budgétaires de la Région et du Département entraînent une perte évaluée à 21.000 €. Faute de place dans le Centre d'hébergement d'urgence, l'association a été contrainte de refuser plusieurs familles.

Suppression de l'Union régionale solidarité femmes (URSF). Cette union permettait de mieux coordonner les actions des associations dont le Planning familial. Elle proposait des actions de prévention aux comportements sexistes et sexuels dans la relation amoureuse auprès des jeunes. Elle formait des bénévoles ainsi que des professionnels du secteur de l'éducation, de la santé... pour repérer les situations de violences, comprendre les mécanismes en place, et savoir accueillir la parole des victimes. Cette structure étant pilotée par une seule salariée et comme son poste n'est plus financé par la Région, tout va s'arrêter en 2026...

Et aux Herbiers ?

En 2024, 14 situations de violences conjugales ont été repérées. Deux logements d'urgence, subventionnés par l'État, ont été ouverts en juillet 2024 pour accueillir les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants. Ces logements sont occupés en

permanence et permettent jusqu'à 3 mois d'hébergement maximum. Ce qui nous semble important de souligner, c'est que les bénéficiaires sont accompagnées par une assistante sociale et une éducatrice spécialisée de l'association SOS Femmes Vendée. Il est donc vital que notre collectivité soutienne ces associations qui oeuvrent pour les droits des femmes et luttent contre les violences faites aux femmes.

Nous demandons que le nouveau pôle social prévu pour mars 2026 accueille des permanences de SOS Femmes 85, de France Victimes 85, du planning familial de Vendée, de #NousToutes 85 et du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles ...Et la Ville des Herbiers doit soutenir ces associations en leur apportant un soutien financier plus conséquent.

S'engager dans la lutte contre les violences faites aux femmes, c'est protéger également les enfants et construire une culture de l'égalité pour les générations futures, et particulièrement aux jeunes garçons, pour que l'égalité ne reste pas « une affaire de femmes » mais une volonté de toutes et tous.

J. Liard, A. Paquereau, E. Blanchard, M. B. Riviere

Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

Un budget de responsabilité pour protéger l'avenir des Herbiers

Le budget n'est jamais un exercice neutre. Il traduit une vision, des choix et une méthode. En 2026, plus encore que les années précédentes, il exige de la lucidité, du courage et du sens des responsabilités. Le contexte national est instable. Les collectivités locales, et en particulier les territoires industriels comme le nôtre, sont appelées à contribuer toujours davantage au redressement des finances publiques. Baisse des compensations fiscales, incertitudes sur les dotations, nouvelles contraintes imposées par l'État : les règles changent, souvent sans visibilité et de manière profondément injuste. Aux Herbiers, nous faisons face à ces réalités, sans nous dérober.

Face à cela, notre majorité a fait un choix clair : la prudence, sans le renoncement.

Depuis plusieurs années, la Ville a anticipé. Elle a maîtrisé ses dépenses, contenu son endettement et préservé ses marges de manœuvre. Avec 475 € de dette par habitant, contre 803 € en moyenne pour les communes de même strate, une dette saine et sans risque, et une gestion rigoureuse, Les Herbiers abordent 2026 sur des bases solides. Ce

n'est pas un hasard, mais le fruit d'une ligne constante.

Des dépenses maîtrisées, des services préservés

Le budget 2026 s'inscrit dans cette continuité. Les dépenses de fonctionnement sont strictement maîtrisées, avec une baisse d'environ 6 % des charges à caractère général, fruit d'un travail exigeant mené par les élus et les services municipaux.

Les effectifs évoluent de manière raisonnée, principalement sous l'effet de décisions nationales. Les associations continueront d'être accompagnées, le CCAS disposera des moyens nécessaires et l'ensemble des services publics seront maintenus.

La force des Herbiers : les Herbretais

La solidité de notre ville repose avant tout sur ses forces vives : bénévoles, responsables associatifs, clubs sportifs et acteurs locaux. Ce sont eux qui font vivre les grands événements, créent du lien, de la convivialité, et donnent du sens à l'action publique. Ce budget leur apporte visibilité et stabilité, parce qu'une ville ne se construit pas sans ceux qui la font vivre.

Investir malgré les contraintes

Malgré un contexte fortement contraint, nous faisons le choix de préserver l'investissement. En 2026, la Ville prévoit 4,7 M€ d'investissements pour préparer l'avenir. Renoncer à investir, ce serait nier les besoins des Herbretais et hypothéquer l'avenir.

Des projets pour l'avenir

Les priorités sont claires : préserver nos capacités pour investir dans le cadre de vie, les écoles, les équipements associatifs et sportifs, la sécurité, l'attractivité du centre-ville, la transition énergétique. La ville des Herbiers verra également l'achèvement des travaux débutés en 2025 : le pôle associatif, la rénovation des écoles, le futur CCAS, la bibliothèque intercommunale, l'avancée du futur quartier de la Gare,...

Tenir le cap

Ce budget est équilibré et protecteur. Il protège les habitants contre les à-coups financiers, la capacité d'action de la commune et son avenir. Nous défendons les intérêts des Herbiers auprès de l'État. Dans l'incertitude, notre devoir est clair : tenir le cap, nous appuyer sur la solidarité herbretaise et aller de l'avant.

C'est avec cette exigence, cette rigueur et cette confiance dans l'avenir que la majorité municipale présente le budget 2026 : non comme un budget de circonstance, mais comme un budget de responsabilité, fidèle à l'esprit des Herbiers.

**La majorité municipale
avec Christophe Hogard**